

The Last Great Ape Organization – LAGA

Rapport d'activités - Juin 2024



Sommaire :

- **Un trafiquant notoire a été arrêté à Kye Ossi dans le cadre de trafics d'ivoire en Afrique occidentale et centrale.**
- **Le directeur adjoint a fait une présentation sur la criminalité liée aux espèces sauvages lors d'un atelier sur la gestion des stocks d'ivoire à Douala.**
- **Les conseillers juridiques ont tenu plusieurs réunions avec les magistrats du parquet pour les affaires en cours concernant les espèces sauvages et le renforcement de la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.**

Généralité

Ce mois a été marqué par l'arrestation d'un **trafiquant de renom, fortement impliqué dans des affaires de trafic d'ivoire en Afrique occidentale et centrale.**

Il a été arrêté en février par les douanes nigérianes dans une ville frontalière avec une arme et 200 kg de défenses d'ivoire en provenance du Cameroun.

Le directeur adjoint a fait une présentation sur la criminalité liée aux espèces sauvages, ses causes, ses tendances et son impact lors d'un atelier sur la gestion des stocks d'ivoire à Douala, qui a réuni des fonctionnaires de plusieurs ministères.

Les conseillers juridiques ont tenu plusieurs réunions avec les procureurs sur les affaires en cours concernant les espèces sauvages et le renforcement de la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Enquêtes

- **13 missions d'enquête** ont été menées dans **4 régions** sur les 10 que compte le Cameroun, à savoir le Littoral, le Centre, l'Ouest et le Sud.
- Un réseau de bons informateurs à Ambam a réussi à arrêter un fugitif à Kye ossi. Ce dernier était impliqué dans divers trafics transfrontaliers d'ivoire.

Tableau des enquêtes

Missions d'enquête	Régions	Nbre d'opérations	Nbre de trafiquants arrêtés
13	4	1	1

Opération

Un trafiquant de la faune tristement célèbre a été arrêté ce mois-ci par les forces de sécurité à Ambam.

21/06/2024 - 1 trafiquant arrêté à Kye Ossi, région du sud, en rapport avec le trafic de plusieurs centaines de kg d'ivoire et une double identité. En recourant à la corruption, il avait obtenu sa libération d'une garde à vue au Nigéria. Il a été arrêté par les douanes nigérianes en février dans une ville frontalière avec une arme et 200 kg de défenses d'ivoire provenant du Cameroun. Il faisait également l'objet d'une enquête pour son implication dans la saisie de 120 défenses d'éléphant et l'arrestation de 9 trafiquants au Gabon en août de l'année dernière. Les défenses d'ivoire étaient cachées à l'intérieur d'un camion qui faisait route vers le Nigeria via le Cameroun. Il a fallu ouvrir le camion et en retirer des parties pour trouver l'ivoire. Il avait déjà été arrêté en octobre 2020 au Cameroun, condamné et n'avait purgé qu'une peine d'emprisonnement de quatre mois. Il a été reconnu coupable de détention illégale de 626 kg de défenses d'éléphants saisies par les douanes camerounaises dans une ville frontalière proche du Gabon. Les défenses d'éléphants ont fait l'objet d'un trafic à partir du Gabon. Il fait partie d'un syndicat criminel transnational qui a recours à la corruption pour faciliter la contrebande de défenses d'ivoire dans la sous-région et au-delà. Il a été découvert qu'il possédait une fausse identité et qu'il avait fabriqué une série de nouveaux documents personnels à l'aide de cette fausse identité.

Tableau des opérations

Nbre d'opérations	Régions	Nbre de trafiquants arrêtés	Produits saisis
1	1	1	En rapport avec le trafic de plusieurs centaines de kg d'ivoire

Département Juridique :

- Le département juridique de LAGA a effectué **5 missions** en dehors de Yaoundé - Région Centre : 1 à Ebolowa (Sud), 1 à Djoum (Sud), 1 à Ambam (Sud) et 2 à Kribi (Sud).
- Ce mois-ci, **12 trafiquants sont derrière les barreaux** : 2 dans le Centre, 3 dans la région du Littoral et 6 dans la région de l'Ouest.

- **16 affaires** ont été suivies par le département juridique ce mois.
- **12 affaires** ont été inscrites au rôle des différentes juridictions ce mois.
- **2 trafiquants** ont été condamnés.
- **Décision de justice** : Il y a eu 2 décisions de justice ce mois.
- **04/06/2024** : Le Tribunal de Première Instance d'Ebolowa a reconnu le prévenu **SOUA 2 Ulrich coupable et l'a condamné à 4 mois de prison et à payer 300.000 FCFA d'amende et 3.00.000 FCFA de dommages et intérêts.** Il avait été arrêté à Ebolowa le 18/08/2023 pour détention illégale de mandrill vivant.
- **04/06/2024** : Le Tribunal de Première Instance d'Ebolowa a déclaré le prévenu **Louck John coupable et l'a condamné à 2 mois de prison et à payer 300.000 FCFA d'amende et 1.00.000 FCFA de dommages-intérêts.** Il avait été arrêté à Ebolowa le 18/08/2023 pour détention illégale de chimpanzé vivant.

Tableau des activités du département juridique

<i>Nbre de missions (hors de la région Centre)</i>	<i>Nbre de décision de justice</i>	<i>Nbre de trafiquants condamnés à une peine de prison</i>	<i>durée de la peine de prison (en mois)</i>	<i>Nbre de trafiquants condamnés (pas de peine d'emprisonnement)</i>	<i>Nbre d'appels introduits</i>	<i>Nombre d'affaires instruites par les juridictions</i>
10	2	2	4 mois, 2 mois	0	0	12

Les médias

- 1 article de presse a été produit et transmis aux médias, notamment : 1 presse écrite en anglais.
- Personne interviewée : aucune
- L'article de presse était axé sur l'arrestation de 2 trafiquants à Doumé avec des parties de gorilles et de chimpanzés.

Tableau des publications médiatiques

<i>Nbre de pièces médiatiques</i>	TV	Radio	Journaux	Internet
1	0	0	1	0

Les actualités dans les médias

- Le chef du département des médias a rencontré un réalisateur camerounais primé, Ashunganya Precious, pour discuter de l'application de la législation sur la faune sauvage, des activités de LAGA et d'une éventuelle collaboration pour la production future d'un documentaire sur la faune sauvage dans la sous-région.

Relations extérieures et politique

- Le Directeur Adjoint a participé à un atelier à Douala qui a clôturé un projet de deux ans sur la gestion des stocks d'ivoire organisé par TRAFFIC. Il a fait une présentation sur la criminalité liée aux espèces sauvages en se concentrant sur les causes, les tendances et l'impact. Les participants comprenaient des responsables de la faune, de la police, des douanes, de la justice et de l'administration territoriale.
- Le chef de département et un conseiller juridique ont tenu une réunion avec le procureur à Ambam sur l'arrestation d'un trafiquant notoire d'espèces sauvages.
- Le chef de département et un conseiller juridique ont tenu une réunion au Bureau central national d'INTERPOL à Yaoundé sur la même question.
- Un conseiller juridique a tenu des réunions avec le procureur de Djoum, afin de discuter des stratégies juridiques à adopter dans les affaires en cours.
- Un autre conseiller juridique a rencontré le procureur d'Ebolowa pour discuter de stratégies juridiques concernant une affaire en cours.
- Il a également rencontré le chef de brigade de la délégation régionale des forêts et de la faune du Sud pour discuter d'une affaire en cours et renforcer la collaboration.
- Les deux conseillers juridiques susmentionnés ont tenu une réunion à Akonolinga pour discuter des stratégies juridiques concernant une affaire pendante devant le tribunal.

Management

- Des préparatifs ont été effectués en vue de l'accueil d'un enquêteur qui se rendra le mois prochain au Cameroun.
- Les rapports mensuels d'activité et financier de juin 2024 ont été préparés et publiés en ligne.

Finances

En cours de préparation et sera disponible dès que possible sur le site Internet de LAGA.

www.laga-enforcement.org .